

DEC141453DR05

**Décision portant délégation de signature à M. Shahragim Tajbakhsh, à Mme Sandra Thomazo, Mme Mélanie Weigel, à Mme Catherine Houy-Lemaire, et à Mme Sylvia Putak pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité URA2578, intitulée Bases génétiques, moléculaires et cellulaires du développement.**

#### **LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC11A003DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité URA 2578, intitulée Bases génétiques, moléculaires et cellulaires du développement, dont le Directeur est Monsieur François Schweisguth ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Shahragim Tajbakhsh, Professeur de l'institut Pasteur, à Mme Sandra Thomazo, gestionnaire, à Mme Mélanie Weigel, gestionnaire-adjointe, à Mme Catherine Houy-Lemaire, assistante de gestion, et à Mme Sylvia Putak, responsable administrative, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

##### **Article 2**

La décision n°DEC132670DR05 du 02 septembre 2013 est abrogée.

##### **Article 3**

Cette délégation de signature prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 et prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 mai 2014

Le directeur d'unité  
François Schweisguth